

Le Tribunal Suprême du Venezuela approuve des mesures contre le député Juan Guaidó



Caracas, 30 janvier (RHC)- Le Tribunal Suprême du Venezuela a approuvé toute une série de mesures de précaution contre le député Juan Guaidó, auto-proclamé président intérimaire et lié aux tentatives de coup d'état dans ce pays sud-américain.

Les mesures, confirmées par le président de cet organe judiciaire, Maikel Moreno, incluent l'interdiction de sortie du pays ainsi que la mise sous séquestre de biens lui appartenant.

Les mesures incluent aussi le gel de ses comptes en banque ou de tout autre mécanisme monétaire en territoire vénézuélien de ce membre du parti Volonté Populaire, d'opposition.

Par ailleurs, les autorités de Caracas ont qualifié d'unilatérales, d'arbitraires et d'illégales les sanctions ayant pour but d'assumer le contrôle des comptes en banque vénézuéliens dans des entités financières des États-Unis.

D'autre part, le président de la Bolivie, Evo Morales, a condamné les nouvelles mesures imposées par Washington pour essayer d'asphyxier économiquement le gouvernement de son homologue Nicolás

Maduro.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/182285-le-tribunal-supreme-du-venezuela-approuve-des-mesures-contre-le-depute-juan-guido>



Radio Habana Cuba